

2016 : nouvelle équipe, nouveau journal

Premier Dammart'info depuis les élections complémentaires de janvier 2016 !

L'occasion pour les trois candidates que vous avez décidé d'honorer de la fonction de conseillères municipales, de vous remercier officiellement. Nous sommes vraiment heureuses de la confiance que vous nous accordez et nous vous remercions chaleureusement de croire en nous. Nous espérons vraiment être à la hauteur de vos espoirs.

Toutefois, la tâche n'est pas de tout repos : il y a beaucoup à faire, peu de moyens et peu de temps.

Nous avons déjà pu constater combien la vie municipale pouvait être source de satisfactions lorsque nous réussissons à mener à bien un projet comme celui qui concerne l'accessibilité des personnes à mobilité réduite ou lorsque nous avançons à grands pas sur des sujets qui vous tiennent à cœur comme la création d'une nouvelle cantine.

Ce sont aussi ces moments enrichissants où nous réfléchissons aux conditions les meilleures pour améliorer la vie dans notre village qui ne cesse de s'agrandir.

Elle est cependant parfois aussi remplie d'interrogations, notamment lorsque les conditions dans lesquelles nous avançons sur certains sujets, sont difficiles et nous obligent à lutter pour faire reconnaître nos droits.

Il est important pour nous de vous rappeler que si toutes les actions, toutes les décisions, tous les engagements ne sont pas forcément visibles ou tangibles au quotidien, l'investissement de chacun est réel.

Toute l'équipe municipale donne de son temps, de son énergie et de ses convictions pour maintenir le bon vivre à Dammartin.

Vous pourrez lire dans ce numéro du Dammart'info quelques-uns des sujets traités au Conseil Municipal, bien que ce ne soit qu'un choix non-exhaustif parmi tous ceux qui sont abordés au sein de l'équipe.

Vous pourrez aussi inscrire dès maintenant dans vos agendas les animations à venir dans notre village.

Merci de votre confiance et de votre présence.
C'est notre énergie !

Bonne lecture et à très bientôt.

**Caroline Fernandes, Angélique Mercier
et Sandrine Vuillermet**



Retour sur les élections municipales complémentaires

Les élections municipales complémentaires du 24 et 31 janvier ont permis l'élection d'Angélique Mercier, Caroline Fernandes et Sandrine Vuillermet.

Le conseil municipal s'est ensuite réuni le vendredi 5 février pour son installation, composé de huit femmes et sept hommes, afin de procéder à l'élection du maire et des adjoints. Bernard Lemoine a été élu maire à l'unanimité. Francis Beltran devient 1er adjoint, Emmanuelle Berthelot est de nouveau élue 2ème adjointe, Didier Roux, élu 3ème adjoint et Bernard Eghermanne, 4ème adjoint. Les délégués à la communauté de communes de la Brie des Moulins ont été également désignés : Bernard Lemoine, Francis Beltran, Emmanuelle Berthelot et Didier Roux.

Zoom sur l'assainissement

Vous avez été nombreux à interagir sur Facebook et à réagir sur le site Internet de la commune sur la problématique de l'assainissement et nous vous en remercions.

Forts de vos soutiens lors de la réunion publique du samedi 26 mars et de vos signatures (plus de 150 actuellement, la pétition est toujours disponible en mairie et en ligne sur notre page Facebook et le site Internet) Nous recherchons les moyens de conduire nos homologues des communes voisines à accepter de discuter pour qu'un budget équitable et sans augmentation de la redevance à Dammartin, soit proposé au Conseil communautaire le 14 avril prochain.

Notre commune reçoit le label "Village Internet 2016"

Le 18 février dernier, notre commune a reçu le label national Village Internet 2016, un projet marrainé par la Secrétaire d'État au numérique, Axelle Lemaire.

Ce label a pu être obtenu grâce aux actions menées durant ces deux dernières années et grâce à la coopération des services municipaux et des Dammartinois.

- déploiement d'un nouveau site internet,
- présence et communication sur les réseaux sociaux,
- vote par internet du nouveau logo,
- création et diffusion d'une newsletter,
- dématérialisation du Dammart'info



Ce label permettra à notre commune d'être accompagnée sur le partage de projets avec d'autres collectivités en matière de numérique, de bénéficier de l'expertise de professionnels, à moindre coût, dans la production de diagnostic des services publics numériques locaux, et d'un accompagnement par des professionnels dans la mise en place de nos projets numériques à venir.

Ceci est une première étape encourageante car le numérique n'est pas une fin mais un moyen au service de la vie municipale et de ses citoyens. Nous espérons pouvoir prochainement optimiser la gestion de notre site internet, le moderniser graphiquement, et permettre aux citoyens d'effectuer un certain nombre de démarches et de paiements en ligne.

Ne brûlez pas vos déchets verts ou ménagers !

Le brûlage des déchets verts et ménagers nuit à la qualité de l'air et à la santé, et peut être à l'origine de troubles du voisinage générés par les odeurs et les fumées. Pour ces raisons et en vertu de l'article 84 du règlement sanitaire départemental et de la circulaire interministérielle du 18 novembre 2011, tout brûlage à l'air libre et ce toute l'année est interdit. Particuliers, professionnels et collectivités : nous sommes tous concernés. Depuis le début de son mandat, l'Équipe municipale s'attache au respect de l'environnement. 50kg de déchets verts brûlés émettent autant de particules polluantes que 9 800 km parcourus par une voiture diesel en circulation urbaine et 37 900 km pour une voiture essence (chiffres ADEME). Si la déchèterie la plus proche de chez vous se trouve à plus de 9 800 ou 37 900 km (le Smitom de Coulommiers est à 15km) d'autres solutions existent : le compostage ou le paillage des déchets verts.

Dammartin adopte l'Ad'Ap !

Fin 2015, la municipalité a entamé l'examen de l'état des équipements de voirie, de l'occupation des espaces publics, de la circulation piétonne et automobile, des systèmes de transport et leur interconnexion.



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE
L'ACCESSIBILITÉ POUR TOUS PARTOUT



Cet état des lieux a notamment fait l'objet de plusieurs journées de diagnostic de terrain dans les rues de notre village, au cours desquelles quelques habitants ont également rejoint l'Équipe municipale sur son chemin. Ce diagnostic permet à présent à la commune de s'engager dans la mise aux normes d'accessibilité d'une partie de ses infrastructures.

En effet, le 26 février dernier le Conseil municipal approuvé à l'unanimité son agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP). Cet agenda comporte une analyse des actions nécessaires et le calendrier des travaux destinés à faire en sorte que les établissements recevant du public et les installations ouvertes au public de notre commune, répondent non seulement aux normes d'accessibilité des personnes en situation de handicap, mais facilitent également l'accès des infrastructures pour tous et dans les meilleures conditions.

La mise en accessibilité des voiries elles-mêmes fera l'objet d'un second volet de réflexion qui s'inscrira dans un schéma général de modernisation de notre village.

AGENDA

Carnaval (thème : les petites bêtes)

Dimanche 10 avril à 14h30 - **Départ de Tigeaux**

Spectacle de Cirque (Familles Rurales)

Dimanche 1er mai à 14h - **MTL**

3 jours de Festivités à Dammartin sur Tigeaux !

Week-end de Pentecôte

Brocante des jardins, DamFest, Zumba party, jeux en familles, atelier d'écriture et de nombreuses autres animations

Dammartin Propre

18 juin - **Départ École**